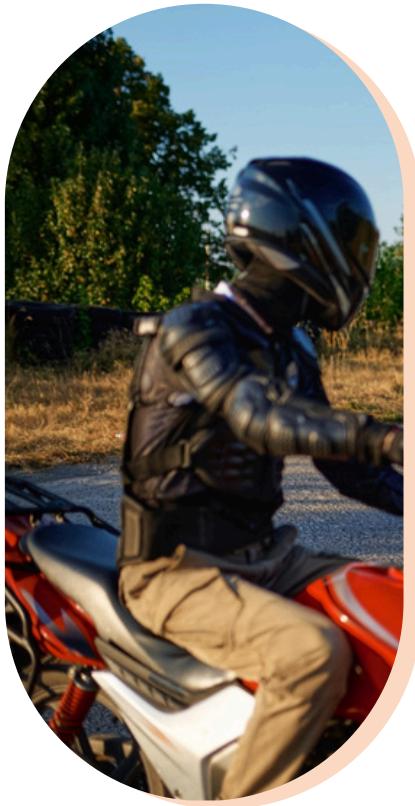




MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE SUIVI DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES



Permis de conduire catégorie A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation

FORMATION THÉORIQUE :

La formation théorique portant sur des questions « le code de la route » pourra être suivie à votre rythme : dans les locaux de l'école de conduite, en salle de code et/ou via notre plateforme d'e-learning depuis votre espace personnel.

En distanciel : Cours, Tests (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc).

En présentiel : Tests (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc), cours théoriques animés par un formateur.

Neuf thématiques sont proposées. Nous vous encourageons à assister à ces neufs cours si vous voulez progresser et obtenir votre code rapidement.

Nous vous proposons de prendre rendez-vous en fonction de vos disponibilités et celles du formateur.

COURS THÉMATIQUES :

Collectifs et/ou Individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

9 thèmes animés par un formateur diplômé

- la circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- les notions divers
- les premiers secours
- la mécanique et les équipements
- les équipements de protection et la sécurité du véhicule
- l'environnement.

TESTS D'ÉVALUATION :

Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code, en accès libre.
Des tests d'évaluation sont possibles à distance avec un code en ligne à distance.
Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.
À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

Formation pratique :

4 compétences à maîtriser

1 Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaitre et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaitre la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

2 Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaitre et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

3 Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaitre les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- g. Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- h. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- i. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

4 Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de façon autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaitre les principaux facteurs de risque, ceux spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaitre les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Connaitre les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
- g. Pratiquer l'écoconduite..

Formation Pratique hors circulation (plateau)

La formation hors circulation, de minimum 8 heures, porte sur les éléments suivants :

- Le déplacement de la moto sans l'aide du moteur (sans béquille, en marche avant et arrière).
- La maîtrise de la moto à allure réduite sans passager
- Le freinage (à une vitesse de 50km/h, il faut effectuer un freinage pour s'arrêter dans une zone précise)
- La maîtrise de la moto à allure réduite avec passager
- le slalom, le demi-tour et l'évitement

Après maîtrise des compétences l'épreuve hors circulation pourra être programmée.

Formation pratique en circulation

La formation en circulation, de minimum 12 heures, permet d'apprendre à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre, et à jauger votre niveau de vigilance sur des itinéraires variés (ville, route, autoroute).

Un bilan de compétences sera effectué. Après maîtrise des compétences en circulation, l'épreuve finale en circulation pourra être programmée.

Le permis de conduire est validé après réussite aux 2 épreuves.